



Pomme de terre

N°01
21/03/2023



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOPE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :
Carla VARAILLAS
FREDON NA
carla.varaillass@fredon-na.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Rappel du fonctionnement du dispositif BSV 2023

Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale** : les conditions assez sèches de janvier et l'absence de précipitations en février ont permis d'échelonner les plantations. Cependant, ce manque de précipitations conduit à des échecs de stratégies de désherbage et au recours précoce à de l'irrigation

Les récoltes des premiers tunnels (production hors AOP) devraient débuter d'ici deux semaines. Les productions sous bâches se développent correctement mais ne sont pas particulièrement précoces. Les dernières plantations de plein-champ se termineront d'ici à une dizaine de jours.

- **Enherbement** : de nombreuses parcelles sont enherbées, à fortement enherbées. Des cultures sous bâches ont dû être débâchées puis à nouveau bâchées pour permettre une intervention mécanique (et/ou manuelle).
- **Mildiou** : de premières tâches de mildiou ont été observées dans un tunnel de l'Île de Ré et dans une parcelle des Pyrénées-Atlantiques. Le maintien d'un épisode doux et humide pourra amener à une augmentation d'un risque précoce de mildiou pour des parcelles déjà développées.
- **Gelées** : à ce jour, on ne note pas de dégâts liés au gel.
- **Rhizoctone brun** : pas de manifestations visibles à ce stade (sur plantes ou tubercules lors de sondages).
- **Taupins** : à ce stade, il n'est pas possible d'émettre une évaluation du risque sur une pression particulière.

Notes nationales et informations

- Lien vers la « dernière liste » **biocontrôle**.
- Note nationale **Biodiversité**.

Rappel du fonctionnement du dispositif BSV 2023

La **surveillance biologique du territoire (SBT)** constitue un enjeu majeur de la profession agricole pour **évaluer la fréquence et l'intensité des bio-agresseurs présents sur le territoire**, mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio-agresseurs sur notre territoire. Dans le Plan Ecophyto 2+, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés :

- **Suivi de l'état sanitaire des cultures et analyse du risque ;**
- Veille des risques émergents ;
- Détection des organismes nuisibles réglementés ;
- Détection des effets non intentionnels (ENI) liés aux traitements des cultures.

Cela passe par une bonne connaissance des bio-agresseurs et par la mise en place sur tout le territoire de **réseaux d'observations représentatifs des bassins de production**. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également la mobilisation de différents outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permettent, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés régulièrement : les **Bulletins de Santé du Végétal (BSV)**.

Le BSV est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité !

Le BSV dédié à la culture de pomme de terre a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux producteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs et des types de production (primeur, saison, plants). Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque fine, à l'échelle de la micro-région (zones de précocité), réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau.

Les exploitants **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leurs cultures**. C'est donc un **document complémentaire aux bulletins de préconisations** ou aux informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au producteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à sa propre situation.

Un dispositif BSV basé sur la mobilisation de tous :

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Instituts, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, techniciens indépendants, OP, Lycées agricoles...) **que les producteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type « alerte »**

**Venez nombreux rejoindre ce dispositif :
techniciens et producteurs, chacun est concerné.**

Vous pouvez ainsi :

- **Suivre chaque semaine des parcelles** de références ou des témoins non traités suivant un protocole établi ;
- **Signaler des bio-agresseurs ponctuels**, par exemple suite à un « tour de plaine ».

Pour participer, rien de plus simple ! **Contactez les animateurs du ou des édition(s) BSV de votre choix** (contacts ci-après), qui vous fourniront tous les éléments nécessaires (protocoles, outil de saisie des données, ...). Pour l'édition pomme de terre Nouvelle-Aquitaine :

- Carla VARAILLAS, pour le « secteur Aquitaine » : carla.varaillas@fredon-na.fr
- Noëllie LEBEAU, pour le « secteur Limousin » : noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
- Jean-Michel LHOTE, pour le « secteur Poitou-Charentes/Ile de Ré » : jml.acpel@orange.fr

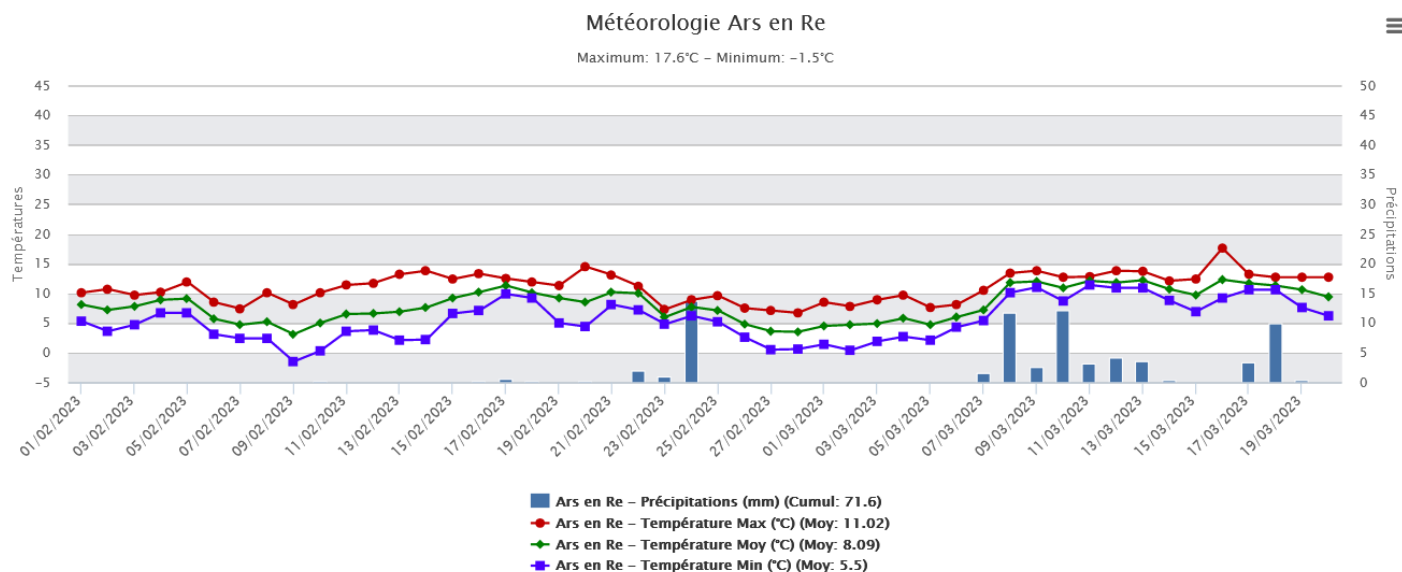
Comment recevoir le BSV ?

Les **BSV sont disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **recevoir directement une alerte sur votre boîte mail**. Il suffit pour cela de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#).

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur les sites de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr et de la [DRAAF](#).

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale :



Depuis le début de février, on peut noter :

- Un mois de février particulièrement sec (avec moins de 15mm de précipitations). Depuis, durant les deux dernières semaines, on note un cumul de pluies de l'ordre de 55 mm. Ces précipitations sont très bénéfiques, mais ne permettent pas de rétablir la réserve utile des sols.
- Peu de gelées, mais des températures moyennes assez froides (jusqu'au 9 mars).

Ces conditions très sèches et des températures peu élevées ont influencé les conditions de production :

- L'absence de fortes pluies a permis de respecter le planning échelonné des plantations.
- De bonnes conditions de préparation des sols permettent de bonnes implantations. Celles-ci sont favorables au bon démarrage des cultures. Cependant, les conditions relativement froides limitent la précocité (surtout en comparaison de la campagne 2021).
- Comme l'année passée, les conditions sèches n'ont pas permis la réussite des stratégies herbicides : **de nombreuses parcelles présentent un enherbement important**. Cette situation est surtout complexe pour les cultures bâchées. En plein-champ, les rattrapages mécaniques sont plus aisés.
- Le manque de pluies jusqu'à la fin de la première décade de mars a obligé à la pratique d'irrigations sur les secteurs irrigables. Cependant, pour les parcelles qui ne bénéficient pas d'accès à l'eau, ces conditions sèches sont d'ores et déjà dommageables pour le rendement (situation proche de 2022).

Production sous-abris / tunnels (surfaces réduites et hors contexte AOP) :

Pour ce type de production, les conditions ont été relativement favorables à un développement foliaire correct (rayonnement important) et à une tubérisation rapide. Les premiers arrachages devraient débuter d'ici deux semaines.



Sous tunnels, stade grossissement (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Production sous chenilles et bâches (double et simple) :

Comme en 2022, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces (préparation des sols) et à un bon échelonnement des plantations. Le développement et l'avancement des cultures est correct (stade crochet à tubérisation).

De même, comme en 2022, les conditions sèches n'ont pas été favorables à la réussite des stratégies de désherbage. Ainsi, pour de nombreuses parcelles enherbées, il a été nécessaire d'enlever les bâches de protection, d'effectuer un désherbage (rattrapage ou mécanique ou manuel) et ensuite de repositionner les bâches pour protéger la culture (gelées, maintien de la précocité...).



Cultures sous chenilles et sous bâches (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Production non bâchée :

Les plantations d'ALCMARIA (variété « très primeur ») ou de PRIMABELLE sont terminées et les premières parcelles plantées sans bâches sont en cours de levée. Pour la variété CHARLOTTE (variété de « cœur de saison »), les plantations vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois (ou jusqu'à tout début d'avril).



Levée des cultures de plein-champ

(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

- **Gelées :**

C'est potentiellement une préoccupation importante pour la production de pomme de terre primeur. A ce jour, on ne note pas de gelées significatives (éventuellement quelques nécroses de feuilles en contact avec les bâches). Pour rappel, en 2022 les gelées des 4 et 5 avril avaient occasionné d'importants dégâts (des parcelles n'étaient pas reparties en végétation et avaient présenté de très faibles rendements).

- **Enherbement :**

Comme en 2022 et comme évoqué précédemment, les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. De nombreuses parcelles sont fortement enherbées, à très fortement enherbées (renouées liseron, véroniques, séneçon... et même du datura sous bâches).



Des enherbement souvent importants (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Pour les cultures de plein-champ, des interventions mécaniques sont possibles. Pour les cultures bâchées, cette question est nettement plus complexe car elle conduit à :

- La nécessité de retirer la bâche.
- A effectuer l'intervention mécanique et/ou manuelle dans des conditions non optimales (ne pas toucher aux stolons, maintien des buttes...).
- A repositionner des bâches (avec un contexte venteux sur l'Île et des temps de travaux conséquents).
- A augmenter le risque de l'impact de gelées pour un sol travaillé (durant 2 à 3 jours qui suivent l'intervention).

• Mildiou (*Phytophthora infestans*) :

Dans le contexte de l'Île de Ré, quelques tâches de mildiou ont été observées sous un grand tunnel peu aéré. La situation a été rapidement stabilisée et est restée limitée à ce jour (meilleure aération, limitation de l'humidité stagnante sous l'abri...).

Dans le contexte Aquitain (Pyrénées-Atlantiques), des symptômes de mildiou sur pomme de terre nouvelles viennent d'être notés. Les conditions météorologiques actuelles (pic de chaleur dans la journée et alternance de pluies) ont été, d'après les observateurs, favorables à un développement précoce du mildiou.

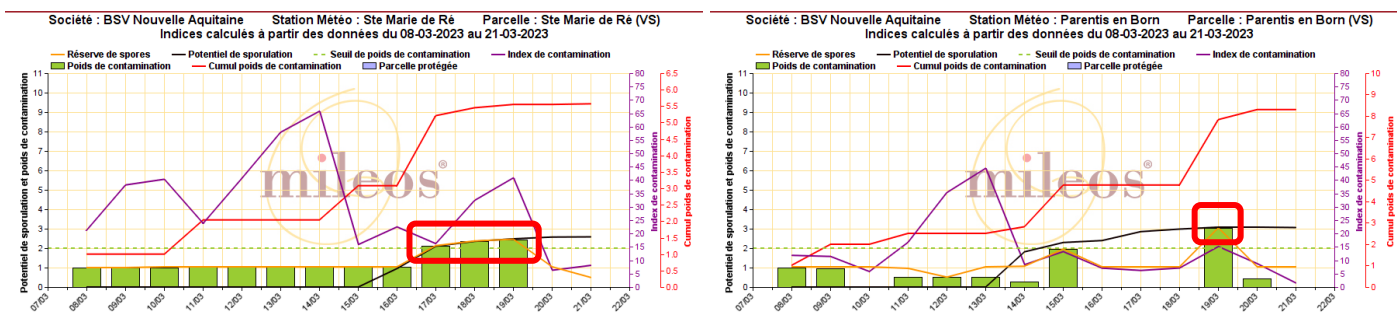
Rappel des conditions de développement du mildiou : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

Seuil indicatif de risque : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations. La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, **il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.**

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 20/03/2023 d'après MILEOS® : pour quelques secteurs, en conditions de plein-champ (hors bâches et tunnels), le modèle annonce l'acquisition d'un seuil de nuisibilité les 17 au 19 mars pour des variétés sensibles (exemple du dépassement du seuil de 2 dans le graphique ci-dessous) :



Exemples des données calculées pour la station de Sainte-Marie de Ré (17) et celle de Parentis en Born (40)

Évaluation du risque : de premières tâches ont été observées dans un grand tunnel de l'île de Ré et dans une parcelle primeur des Pyrénées-Atlantiques. Le maintien d'un épisode doux et humide pourra amener à une augmentation d'un risque précoce pour des parcelles déjà développées. De même, des pratiques d'irrigations par aspersion mal maîtrisées peuvent augmenter ce risque.

• **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Dans le contexte de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est fréquemment une problématique importante (déchets à l'arrachage et tri en station). A ce jour, on ne note pas de manifestation typique sur la végétation (tiges nécrosées au niveau du sol). Seule la réalisation d'arrachages et de tris des tubercules permettra de quantifier la pression de cette campagne.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas de manifestation particulière de ce champignon (régulièrement très présent dans le contexte primeur de Ré).

• **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'a pas été noté de perforations par des taupins. Seule la réalisation d'arrachages permettra de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

Notes nationales et informations

• **Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle en date du 25 juillet 2022 : [ICI](#).**

• **Note nationale Biodiversité.**

Même si les cultures de pomme de terre ne sont pas pollinisées par les abeilles, il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ICI](#)



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".